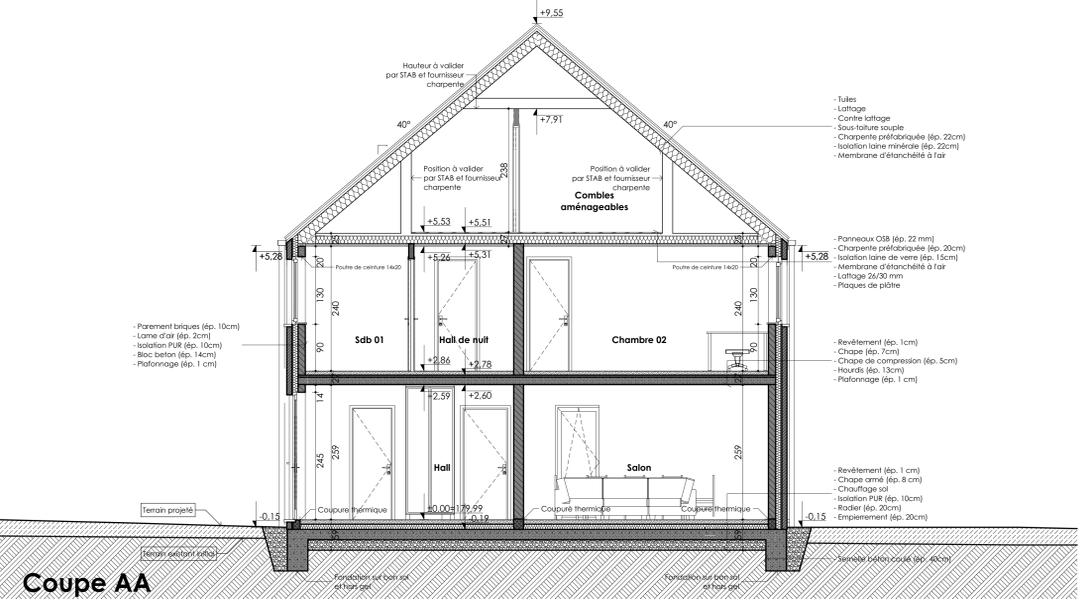
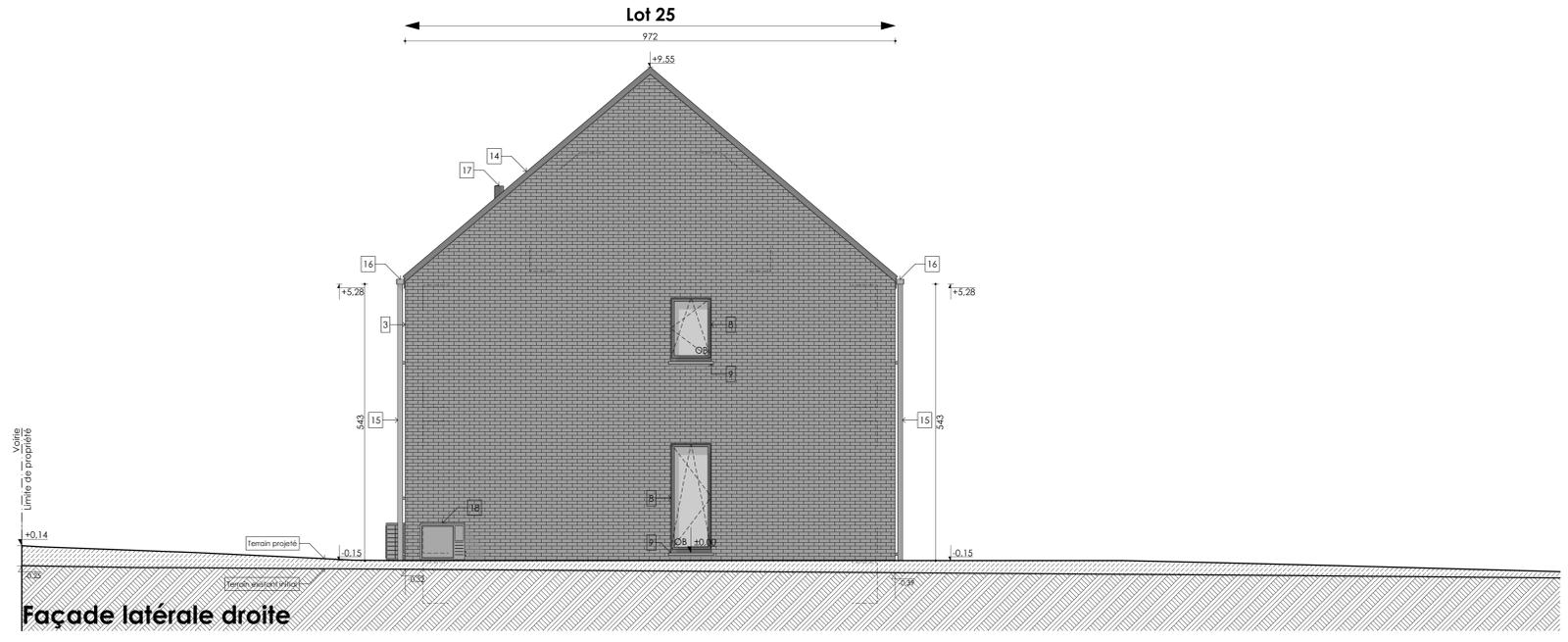


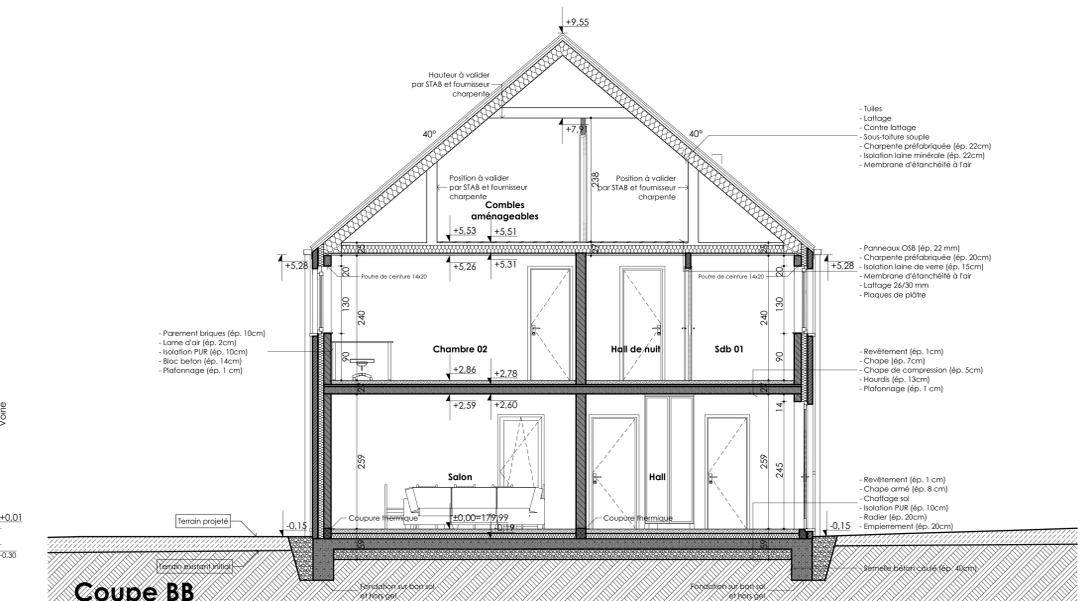
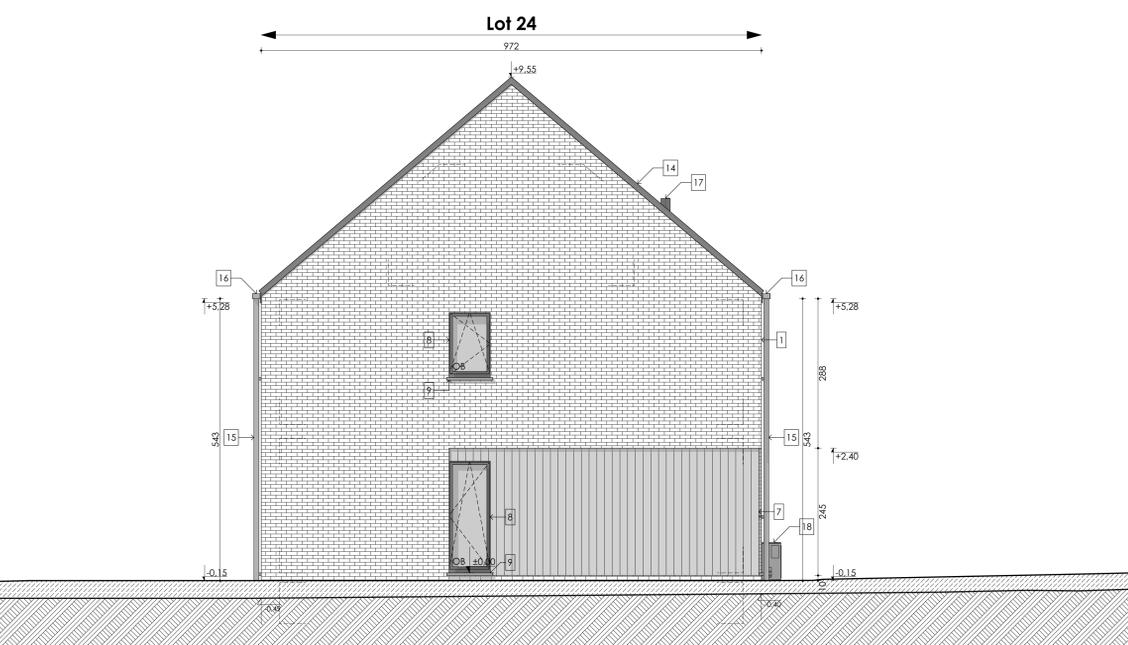
LOTS 24-25



LEGENDE MATERIAUX	
1 Mur de façade - Parement en briques de ton gris moyen	11 Invisivent
2 Mur de façade - Parement en briques de ton gris foncé	12 Profil de rive en aluminium de ton gris anthracite
3 Mur de façade - Parement en briques de ton gris foncé	13 Toiture en tôle de ton gris foncé
4 Mur de façade - Parement en briques de ton rouge	14 Bois lamellé en tôle de ton gris foncé
5 Mur de façade - Parement en briques de ton rouge	15 T.D. en zinc prépeint de ton gris foncé
6 Mur de façade - Parement en bardage bois	16 Corniche en zinc prépeint de ton gris foncé
7 Châssis de portes et de fenêtres en PVC de ton gris anthracite	17 Solflex VMC toiture
8 Scail en pierre de taille de ton naturel gris clair	18 Pompe à chaleur air-eau - Unité extérieure
9 Scail en aluminium de ton gris anthracite	

Remarques:
 - Les aménagements intérieurs des SDB, cuisines ainsi que le positionnement de l'ameublement, sont dessinés à titre indicatif et sont non contractuels.
 - Les surfaces renseignées aux plans (appartements, terrasses...) sont données à titre indicatif. Elles seront définitivement figées par le géomètre-expert chargé de l'établissement des plans de pré-cadastration.
 - Les types d'ouverture de portes (courantes ou classiques) et leur sens d'ouverture sont dessinés sur plans à titre indicatif et sont non contractuels.
 - Les images sont une représentation schématisée du projet. Des différences de construction et de couleurs sont possibles. Les images de synthèse sont non contractuelles.

Toutes poutres, poutrelles, cornières, fondation baliveau nature ou sol	Toutes fondations: jusqu'au bon sol min. 80cm sous le niveau fini	Toutes canalisations, min. 80cm sous le niveau fini min. 25 de pente	Remarques: Chaque nez de chausée des bâtiments (NIV 0) est défini suivant une altitude se référant au plan de géométrie	Niveau Rec-de-chaussée le niveau 0,00 du projet est à une altitude de 113,98
---	---	--	---	--



BARCHON DOMAINE DU FORT - Construction de 19 maisons d'habitation unifamiliales - Lots 24-25-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43

Zone 05 Lots 24-25 : Construction d'un ensemble de deux maisons unifamiliales jointives

Adresse : rue du Fort à B-4671 BLEIGNY Cadastre : BLEIGNY 3ème division-section A - n°1935C2 & 1935D2

LOTINVEST DEVELOPMENT sa
 Représenté par Yves DECORS
 Boulevard Anspach, 01 BRUXELLES B-1000 BELGIQUE.
 Tél : 084225311
 TVA BE 417.100.196

DOMAINE DU FORT

Contenu du plan	Echelle(s)
4/23 Plan du sous-sol	1/50
Plan du rez-de-chaussée	1/50
Plan du 1 ^{er} étage	1/50
Plan des combles	1/50

5/23 Coupe AA	1/50
Coupe BB	1/50
Façade avant	1/50
Façade arrière	1/50
Façade latérale droite	1/50
Façade latérale gauche	1/50

CREATIVE ARCHITECTURE Creative Architecture Sprl
 Quai de Commerce N° 34
 B-4000 LIÈGE

BUREAU D'ETUDES LEMARE SA
 404, route du Condrot
 B-4031 LIÈGE (dép. de l'Est)

CAUSEP
 Design/Genie civil
 8790 Wangenig

Bureau Roland Talleur sa
 Rue de Roboite 42
 4020 Liège
 Liège - Vallée - Belgique

Supplément au plan:

AVANT-PROJET	PERMIS D'URBANISME	SOUMISSION	EXECUTION	AS BUILT	DATE
					19/12/2022

Révisé par: [Signature]

DOSSIER N° 1023

LOTS N° 24-25

FORMAT 84.1x111

5/23

L'architecte assume toutes responsabilités intellectuelles et artistiques de ce projet. L'architecte ne peut être tenu responsable de la réalisation de ce projet.